



COORDINATION SYNDICALE CGT DES SERVICES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03

Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Courriel: contact@cldrhone.fr

A Lyon le 24 Mars 2025

Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon
Rue de Bonnel
69003 Lyon

Objet : Préavis de grève pour la journée du 3 Avril 2025

Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon,

La loi dite de transformation de la Fonction publique de 2019 a porté un coup de canif à la nature même de la Fonction Publique Territoriale. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent que le président Macron a déclaré la guerre aux services publics territoriaux et aux agent-es chargés de les mettre en œuvre, sur la base du « quoi qu'il en coûte ». Et bien que les personnels répondent toujours présents, avec sérieux, professionnalisme, abnégation dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19, ils et elles subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, un mépris de leur qualification, une précarité d'emploi.

Depuis lors, les mesures de cette même loi dite de transformation de la Fonction publique se sont imposées aux forceps à l'ensemble des fonctionnaires : vol des congés avec le passage aux 1607 heures, lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires et de la représentativité de la voix du personnel dans ces mêmes instances...

La CGT condamne fermement le choix délibéré du gouvernement d'une politique d'austérité et de gestion de la pénurie dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les salarié-es du public et du privé et les retraité-es. Il est grand temps que les institutions démocratiques prennent leurs responsabilités. Alors même que les dernières orientations du gouvernement vont en faveur d'une économie de guerre au détriment des peuples et de nos services publics.

La CGT alerte sur les choix politiques faits à l'échelle nationale et européenne. En témoigne l'intervention du 13 janvier dernier de Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN :

“D'une manière générale, dépenser plus pour la défense signifie dépenser moins pour d'autres priorités, mais cela peut faire une grande différence pour notre sécurité future. [...] En moyenne, les pays européens dépensent facilement jusqu'à un quart de leur revenu national pour les retraites, la santé et les systèmes de sécurité sociale, et nous n'avons besoin que d'une petite fraction de cet argent pour renforcer la défense.”

Cette marche à la guerre s'illustre également par la décision du Conseil européen extraordinaire



COORDINATION SYNDICALE CGT DES SERVICES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03

Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Courriel: contact@cldrhone.fr

du 6 mars dernier d'allouer 800 milliards d'euros pour le réarmement de l'Union européenne, sans que cet investissement soit compté dans la règle austéritaire des 3% de déficit du PIB.

Ainsi, le budget militaire de la France sera porté de 43,9 milliards d'euros en 2023 à 69 milliards en 2030, ce qui en fera le premier poste de dépenses de la nation, devant l'éducation nationale.

La macronie voudrait nous faire croire que l'économie ne pourrait supporter une politique sociale ambitieuse avec de nouveaux conquies sociaux, alors même que notre économie actuelle supporte bien les centaines de milliards d'euros offerts aux grandes entreprises capitalistes depuis des dizaines d'années, par le biais des exonérations de cotisations et du recours massif aux CICE, de même que des centaines de milliards consacrés à l'industrie d'armement et à l'alimentation des guerres...

De telles dépenses, destinées à financer les profits des industriels et des marchands de canon, se feront toujours au détriment des peuples !

Nous ne pouvons que le réaffirmer : l'intérêt national, c'est de renforcer les services publics, d'investir massivement dans les services publics territoriaux, de la santé, de l'éducation. Si l'argent existe pour fabriquer des armes, il peut donc exister pour répondre aux immenses besoins de la population, c'est-à-dire de nos usager-ères. Cela passe par le recrutement, la formation de fonctionnaires territoriaux-ales qui sont les meilleur-es spécialistes de la réponse aux besoins des usager-ères.

Il y a urgence à remettre sur pieds nos services publics, mis à mal par des années de cure d'austérité et de coupes budgétaires drastiques. Notre police, notre justice, notre système de santé, notre système éducatif, nos services publics de proximité prennent l'eau, car il paraît alors facile de considérer les fonctionnaires comme la variable d'ajustement du budget national. 60 milliards d'économies à faire sur 1 an ? C'est encore une fois la fonction publique toute entière qui est pointée du doigt. Avec la loi Borne imposant la retraite à 64 ans et la décision de voler 10 % de nos traitements et salaires en cas d'arrêt maladie, c'est bien une attaque frontale de la macronie contre les garanties et protections collectives et individuelles qui s'opère. Alors même que l'instauration d'un jour de carence en 2014 puis réintroduit en 2018 a certes diminué le nombre d'arrêts maladies, mais leur durée croît, ce qui pénalise particulièrement certaines catégories d'agent-es qui hésitent à s'arrêter de travailler pour se soigner et notamment les filières féminisées, déjà victimes de la précarité. De même, le nombre de mises à la retraite pour invalidité dans la Fonction Publique Territoriale a bondi de plus de 27% en 15 ans. La pénurie de médecins de ville et une médecine du travail en perdition viennent s'ajouter à des mesures déjà délétères qui dissuadent les agent-es de se soigner.

Plus de 10 ans de gel du point d'indice, quelques miettes d'une très légère augmentation mais toujours inférieure à l'inflation, puis encore une année blanche du point, autant d'actions de sabotage de nos gouvernements successifs envers les fonctionnaires, alors même qu'il devient



COORDINATION SYNDICALE CGT DES SERVICES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLIS DE LYON

BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03

Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Courriel: contact@cldrhone.fr

absolument nécessaire d'obtenir des moyens humains, financiers et matériels et une organisation mise au service du public.

Mais le quotidien des 1 900 000 agent-es de la territoriale, c'est la perte de sens du travail, des pressions de plus en plus importantes de nos employeurs, des salaires bloqués, des conditions d'existence de plus en plus difficiles, et un manque de reconnaissance. Dans toutes les mairies, dans les Conseils départementaux, les métropoles, les établissements intercommunaux, dans les régions, dans les SDIS, les établissements publics de santé, du logement, dans le secteur de l'eau, de la thanatologie, nous avons toutes les raisons de rejeter cette politique. Ce que nous voulons est pourtant simple ; c'est pouvoir travailler dans les meilleures conditions pour rendre un service public de qualité, avec une garantie de carrière, et avec des salaires qui évoluent de manière significative.

De plus, les femmes sont fortement présentes dans notre champ fédéral et dans les métiers à forte pénibilité, à forte précarité, que ce soit dans les métiers du lien, du soin, bien trop souvent avec des contrats à temps partiel subis. Quel que soit leur profession, une constante les réunit, elles sont toujours pénalisées dans l'emploi. La dernière étude de l'INSEE du 19 Septembre 2024 pointe encore du doigt un écart de salaire entre les femmes et les hommes : une femme dans la Fonction Publique Territoriale gagne en moyenne 7,9 % de moins qu'un homme. A ce titre, il y a urgence à mettre en œuvre l'égalité notamment salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ainsi, le 3 Avril 2025, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, nous, fonctionnaires territoriaux-ales du Rhône, pourrions témoigner de la place structurante des territoriaux dans le quotidien des français, défendre notre service public de proximité et notre statut car les plus à même pour identifier les besoins des usagers. Nous, fonctionnaires territoriaux-ales, assurant le service public au quotidien, premiers de corvée mais derniers rémunérés à leur juste valeur, allons à tout prix défendre notre statut, pourtant mis à mal ces dernières années par les politiques publiques, qui est en réalité une garantie d'équité et d'accessibilité au service public pour l'ensemble des usagers, sans aucune distinction. Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

La Fédération CGT des Services Publics et la Coordination Syndicale Départementale du Rhône restent déterminées dans la période actuelle et avec les agent-es et salarié-es du champ fédéral, elles portent les revendications suivantes :

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2025 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;



COORDINATION SYNDICALE CGT DES SERVICES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03

Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Courriel: contact@cSDrhone.fr

- L'abrogation de la contre-réforme des retraites Borne et le retour à la retraite à 60 ans et à 55 ans pour les carrières pénibles ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique de 2019 ;
- Le retrait de la mesure de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie de 100 % à 90 % ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...) ;
- L'instauration de la Sécurité Sociale à 100 % fondée sur le salaire socialisé et les cotisations ;
- La défense et la pérennisation de la CNRACL ;
- La mise en place du RIFSEEP dans l'ensemble des collectivités et la revalorisation de l'IFSE pour l'ensemble des agents ;
- L'octroi de jours de pénibilité pour les métiers difficiles et pénibles ;
- La mise en place d'une instance F3SCT au CDG 69 ;
- Une prise en charge de la PSC par l'employeur à la hauteur des besoins des agents ;
- L'octroi obligatoire de primes à hauteur de celles déjà accordées dans les autres professions pour l'ensemble des agent-es participant de près ou de loin à la réussite des JOP 2024.

En ce sens, la Coordination Syndicale Départementale du Rhône et de la Métropole relaie l'appel de la Fédération CGT des Services publics et déposons un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour le 3 Avril 2025** pour l'ensemble des agent-es de la Fonction Publique Territoriale et pour les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Recevez, Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon, nos salutations distinguées.

Pour la CSD 69 CGT

Roxane DAÏAA
Coordinatrice

COORDINATION SYNDICALE CGT
SERVICE PUBLICS DU RHÔNE
ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON
BOURSE DU TRAVAIL SALLE 22
PLACE GUICHARD 69422 CEDEX 03
TÉL : 04 78 60 59 36